



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1861

Dome

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80714](#)

ment, dans la création, lorsqu'il parle à Adam, à Caïn, à Noé, lorsqu'il apparaît à Moïse. Dans la nouvelle loi, le Christ représente seul la divinité. S'il existe des images de Dieu le Père, elles se trouvent avec le Fils et le Saint-Esprit (voy. TRINITÉ). Ce n'est qu'à l'époque de la Renaissance que les artistes, sculpteurs ou peintres, font intervenir Dieu le Père dans les scènes qu'ils représentent¹. Cependant on voit quelquefois, au-dessus des tympans des portails des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, représentant le Christ dans sa gloire, au jour du jugement, Dieu le Père en buste, bénissant ; il est nimbé du nimbe crucifère, porte une longue barbe, sa chevelure tombe sur ses épaules. A la fin du XV^e siècle, Dieu le Père est habituellement coiffé de la tiare à triple couronne, comme un pape. Nous ne connaissons pas une seule statue des XIII^e et XIV^e siècles représentant Dieu le Père ; la seule personne divine prenant une place principale dans les édifices religieux est le Christ homme ou le Christ triomphant (voy. CHRIST). La Vierge Marie et son Fils occupent tous deux l'imagination et la main des artistes (voy. VIERGE SAINTE). Il semble que Dieu leur ait délégué toute sa puissance sur les êtres créés.

DOME, s. m. S'emploie (improprement) pour coupole. *Duomo*, en italien, s'entend pour cathédrale, église épiscopale ; comme beaucoup d'églises cathédrales d'Italie sont surmontées d'une ou de plusieurs coupoles, on a pris la partie pour le tout : on dit le dôme des Invalides, le dôme du Panthéon ; on devrait dire la coupole des Invalides ou du Panthéon (voy. COPOLE). *Il duomo di Parigi*, pour un Italien, c'est l'église Notre-Dame de Paris, laquelle, comme on sait, n'est pas surmontée d'une coupole.

DONJON, s. m. *Dongun, doignon, dangon*². Le donjon appartient essentiellement à la féodalité ; ce n'est pas le *castellum* romain, ce n'est pas non plus le *retrait*, la dernière défense de la citadelle des premiers temps du moyen âge. Le donjon commande les défenses du château, mais il commande aussi les dehors et est indépendant de l'enceinte de la forteresse du moyen âge, en ce qu'il possède toujours une issue particulière sur la campagne. C'est là ce qui caractérise essentiellement le donjon, ce qui le distingue d'une tour. Il n'y a pas de château féodal sans donjon, comme il n'y avait pas, autrefois, de ville forte sans château, et comme, de nos jours, il n'y a pas de place de guerre sans citadelle. Toute

¹ Voy. l'*Iconographie chrétienne, histoire de Dieu*, de M. Didron. Imp. roy., 1843.
Nous renvoyons nos lecteurs à cet ouvrage excellent.

² *Dongier* ou *doingier*, en vieux français, veut dire *domination, puissance*.

Cuer se ma dame ne t'ait chier,
J'ai por ceu ne la guerpirois,
Adès soiés en son doingier.

(*Chanson de Chrestien de Troies*. Wackern, p. 18.)